



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E64268

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2024

ÉDITÉ LE 05/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1975
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/02/2006
210 000

Raison sociale : BIDAULT SAS
Sigle : BIDAULTSAS
ZONE ARTISANALE
22800 ST DONAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC

Téléphone : 02 96 73 96 12 Fax : 02 96 73 81 10
Portable :

Siret : 303 528 871 00039
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 17613G 02

Site Internet :
E-mail : accueil@bidault-batiment.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145354505

Responsabilité légale :
FRAVAL TRÉMEUR PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145354505

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 43 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	04/04/2020
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	27/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.